



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Représentation des élus de la Ville de Niort dans les organismes
extérieurs - Ecoles, collèges, lycées - Modification**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoint :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080008

SECRETARIAT GENERAL

**Représentation des élus de la Ville de Niort dans les organismes
extérieurs - Ecoles, collèges, lycées - Modification**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibérations des 17 et 31 janvier 2003 modifiées et délibérations ultérieures portant création de nouvelles instances, le Conseil Municipal a désigné les représentants de la Ville de Niort dans les écoles, collèges et lycées.

Je vous propose les modifications jointes en annexe.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Désigner les délégués de la Ville de Niort au sein des écoles, collèges et lycées conformément au tableau ci-annexé. Procéder à ces désignations par vote à main levée, après en avoir décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 21 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 14 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 8 |

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN